

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de **Groupe TVA inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Groupe TVA inc.** et de ses filiales [le «Groupe»] qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexées, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Francis Guimond.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
27 février 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111



GROUPE TVA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

États financiers consolidés

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
Bilans consolidés	4
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	2019		2018	
				(retraités, note 1b) i))	
Revenus	2 et 25	569 910	\$	551 910	\$
Achats de biens et services	3 et 25	353 132		353 037	
Coûts liés au personnel		144 338		144 356	
Amortissement	12,13 et 14	40 311		38 619	
Charges financières	4	3 892		3 285	
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	5	5 890		1 669	
Bénéfice avant dépense d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées		22 347		10 944	
Dépense d'impôts	7	6 150		2 735	
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(485)		(684)	
Bénéfice net		16 682		8 893	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux (à la) :					
Actionnaires		16 452	\$	9 057	\$
Participation ne donnant pas le contrôle		230		(164)	
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	21	0,38	\$	0,21	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2019	2018
			(retraités, note 1b) i))
Bénéfice net		16 682 \$	8 893 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain sur réévaluations	24	2 421	710
Impôts différés	7	(644)	(188)
		1 777	522
Résultat global		18 459 \$	9 415 \$
Résultat global attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		18 229 \$	9 579 \$
Participation ne donnant pas le contrôle		230	(164)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 21)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global – Régimes à prestations définies		
Solde au 31 décembre 2017, tel que présenté précédemment	207 280 \$	581 \$	51 563 \$	2 975 \$	1 130 \$	263 529 \$
Modifications de conventions comptables (note 1b) i))	-	-	(1 214)	-	-	(1 214)
Solde au 31 décembre 2017, retraité	207 280	581	50 349	2 975	1 130	262 315
Bénéfice (perte) net(te)	-	-	9 057	-	(164)	8 893
Autres éléments du résultat global	-	-	-	522	-	522
Solde au 31 décembre 2018	207 280	581	59 406	3 497	966	271 730
Bénéfice net	-	-	16 452	-	230	16 682
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1 777	-	1 777
Solde au 31 décembre 2019	207 280 \$	581 \$	75 858 \$	5 274 \$	1 196 \$	290 189 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2019, 2018 et 2017
(en milliers de dollars canadiens)

		31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	Notes		(retraités, note 1b) i))	(retraités, note 1b) i))
Actif				
Actif à court terme				
Espèces		3 383 \$	18 112 \$	21 258 \$
Débiteurs	9	160 552	151 715	144 913
Impôts sur le bénéfice		2 508	3 325	596
Contenu audiovisuel	10	88 422	78 483	79 437
Charges payées d'avance		3 105	4 081	3 736
		257 970	255 716	249 940
Actif à long terme				
Contenu audiovisuel	10	54 678	42 987	43 031
Placements	11	10 598	11 242	12 851
Immobilisations	12	175 653	186 583	200 510
Actifs liés au droit d'utilisation	14	8 530	9 694	10 922
Actifs incorporels	6 et 13	29 311	13 662	15 120
Écart d'acquisition	6 et 15	23 703	9 102	7 892
Actif au titre des prestations définies		-	-	2 873
Impôts différés	6 et 7	14 703	14 920	14 453
		317 176	288 190	307 652
Total de l'actif		575 146 \$	543 906 \$	557 592 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 décembre 2019, 2018 et 2017
(en milliers de dollars canadiens)

		31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	Notes		(retraités, note 1b) i))	(retraités, note 1b) i))
Passif et capitaux propres				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	16	102 003 \$	100 306 \$	104 568 \$
Droits de contenu à payer		83 244	70 145	69 244
Provisions	17	1 942	6 356	7 784
Revenus reportés		16 883	16 803	18 728
Tranche à court terme des obligations locatives	19	3 238	3 480	4 298
Impôts sur le bénéfice		309	782	6 314
Dette échéant à court terme	18	44 846	52 849	9 844
		252 465	250 721	220 780
Passif à long terme				
Dette à long terme		-	-	52 708
Obligations locatives	19	7 978	10 123	11 226
Autres éléments de passif	20 et 24	18 076	10 885	9 772
Impôts différés	6 et 7	6 438	447	791
		32 492	21 455	74 497
Capitaux propres				
Capital-actions	21	207 280	207 280	207 280
Surplus d'apport		581	581	581
Bénéfices non répartis		75 858	59 406	50 349
Cumul des autres éléments du résultat global		5 274	3 497	2 975
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		288 993	270 764	261 185
Participation ne donnant pas le contrôle		1 196	966	1 130
		290 189	271 730	262 315
Engagements, garanties et éventualités	17 et 26			
Total du passif et des capitaux propres		575 146 \$	543 906 \$	557 592 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 27 février 2020, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Sylvie Lalande, Présidente du conseil d'administration

(signé)

A. Michel Lavigne, Président du comité d'audit

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
			(retraités, note 1b) i))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		16 682	8 893
Ajustements pour :			
Amortissement	12,13 et 14	40 311	38 619
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(485)	(684)
Impôts différés	7	1 423	(1 350)
Gain sur disposition d'actifs	5	-	(3 936)
Dépréciation d'actifs	5	-	2 000
Autres		10	1 169
		57 941	44 711
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation	8 a)	(6 469)	(14 778)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		51 472	29 933
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	12	(14 169)	(12 936)
Acquisitions d'actifs incorporels	13	(4 627)	(3 916)
Acquisitions d'entreprises	6	(35 477)	(4 755)
Disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels	5	-	3 723
Autres		293	(405)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(53 980)	(18 289)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement du prêt à terme	18	(52 939)	(9 900)
Variation nette du crédit rotatif	18	44 863	-
Remboursement d'obligations locatives	19	(4 040)	(4 890)
Autres		(105)	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		(12 221)	(14 790)
Variation nette des espèces		(14 729)	(3 146)
Espèces au début de l'exercice		18 112	21 258
Espèces à la fin de l'exercice		3 383	18 112

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que dans l'édition de magazines. La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations directes et indirectes de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
MELS Studios et Postproduction s.e.n.c.	100,0 %
MELS Doublage inc.	100,0 %
Incendo Média inc.	100,0 %
Canal Évasion inc.	100,0 %
Zeste Diffusion inc.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 l)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 v)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications de conventions comptables

i) IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant des contrats de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée.

L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux et d'équipements.

Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location sont comptabilisées aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans les états consolidés des résultats.

Par ailleurs, les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation.

L'adoption rétroactive de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les données financières consolidées comparatives :

États consolidés des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution)	2018
Achats de biens et services	(4 134) \$
Amortissement	3 077
Charges financières	808
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	(764)
Dépense d'impôts différés	268
Bénéfice net et résultat global attribuable aux actionnaires	745 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications de conventions comptables (suite)

i) IFRS 16 – Contrats de location (suite)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actifs liés au droit d'utilisation	9 161 \$	10 922 \$
Actif d'impôts différés	170	438
Créditeurs et charges à payer	57	63
Provisions	(1 166)	(1 153)
Obligations locatives ⁽¹⁾	13 092	15 524
Autres éléments de passif	(2 183)	(1 860)
Bénéfices non répartis	(469) \$	(1 214) \$

⁽¹⁾ La tranche à court terme des obligations locatives représente 3 480 000 \$ au 31 décembre 2018 et 4 298 000 \$ au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, un contrat de location-financement de 533 000 \$ qui était présenté dans les immobilisations au 31 décembre 2018 a été reclassé à titre d'actifs liés au droit d'utilisation en fonction de la présentation adoptée avec l'adoption de l'IFRS 16. Le passif de 511 000 \$ relié à ce contrat qui était présenté dans les autres éléments de passif a, quant à lui, été reclassé dans les obligations locatives.

ii) IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté les nouvelles règles de l'IFRIC 23 qui fournit des lignes directrices sur la manière d'évaluer les positions fiscales incertaines sur la base des probabilités que les autorités fiscales accepteront ou non les positions fiscales de la Société.

L'adoption de l'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

c) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres ».

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres des bilans consolidés, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à la juste valeur.

e) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

f) Constatation des revenus

La Société constate les revenus d'exploitation provenant d'un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :

- les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
- la Société peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;
- la Société peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
- le contrat a une substance commerciale (c'est-à-dire qu'il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de la Société changeront du fait du contrat); et
- il est probable que la Société recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites Internet et applications mobiles de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la mise en marché du magazine.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Constatation des revenus (suite)

Revenus d'abonnement

Les revenus provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement lors de la parution du magazine.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements

Les revenus tirés de la location de studios, de mobiles et d'équipements sont constatés linéairement sur la durée de location.

Revenus provenant des services de postproduction et d'effets visuels

Les revenus tirés des services de postproduction et d'effets visuels sont constatés au moment où le service est rendu.

Revenus provenant des activités de la production et de la distribution

Les revenus tirés de la production et de la distribution sont constatés au moment où la production est terminée, livrée et acceptée par le client selon les conditions de licence ou le contrat de distribution et que le client peut commencer à exploiter et à diffuser le contenu. Les revenus tirés des services de production sont constatés au moment où le service est rendu.

g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

g) Dépréciation d'actifs (suite)

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

h) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus y étant associés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

i) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

k) Contrats de location

Pour la majorité de ses contrats de location, la Société comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative dans le bilan au début du contrat. Les actifs et passifs découlant de ces contrats de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée du bail, moins les avantages incitatifs reçus, en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société à cette date. La durée du bail comprend le terme initial ainsi que toutes les périodes additionnelles pour lesquelles il est raisonnablement certain que la Société exercera son option de renouvellement.

L'actif lié au droit d'utilisation est amorti sur le moindre de la durée du bail ou la durée de vie utile de l'actif sous-jacent.

L'intérêt sur l'obligation locative est présenté dans les états consolidés des résultats à titre de charges financières et les paiements en capital de l'obligation locative sont présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

l) Instruments financiers

La plupart des actifs et passifs financiers sont classés à titre d'instruments financiers évalués ultérieurement au coût amorti, à l'exception de certains placements qui sont présentés à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat global.

m) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

n) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels ainsi que l'édition de magazines au Canada. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou en réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites. Dans le secteur magazines, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur le nombre de parutions.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Comptes clients

Les comptes clients sont présentés nets d'une provision pour pertes de crédit attendues. La Société utilise la méthode des pertes de crédit attendues telle que requise par l'IFRS 9 pour estimer cette provision. Cette méthode tient compte des risques de crédit propres à ses clients, la durée de vie attendue de ces actifs financiers, les tendances historiques ainsi que les conditions économiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsqu'ils sont considérés comme irrécouvrables.

p) Contenu audiovisuel

Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion, de production et de distribution sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion ou de la livraison en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs seront générés.

Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Contenu audiovisuel » à court ou à long terme selon le cas.

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés.

Les droits de diffusion à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme sous les rubriques « Droits de contenu à payer » et « Autres éléments de passif », selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Contenu audiovisuel (suite)

Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ayant trait aux activités de distribution de films et de produits audiovisuels comprennent les coûts de production ou d'acquisition des droits des films et les coûts accessoires à ces droits. La Société constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque i) le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable; ii) le produit audiovisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de droits de distribution; et iii) le produit audiovisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance et figurent sous les rubriques « Contenu audiovisuel » à court ou à long terme selon le cas.

Les droits de distribution sont reconnus dans les charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit imputé dans la proportion de ses revenus bruts réalisés par rapport au total des avantages économiques futurs anticipés sur une période d'exploitation raisonnable.

Les droits de distribution à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme sous les rubriques « Droits de contenu à payer » et « Autres éléments de passif », selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion et à la distribution, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable du contenu audiovisuel est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation du contenu audiovisuel et des stocks de produits peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

q) Placements

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées est comptabilisée dans les états consolidés des résultats. Les autres placements sont comptabilisés à la juste valeur via les états consolidés des résultats. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

r) Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une ou plusieurs UGTs à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou des UGTs qui bénéficieront des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

Les listes de clients et les clauses de non-concurrence provenant d'acquisitions d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les logiciels sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs incorporels développés à l'interne tels que les logiciels et les sites Internet sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés à l'interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charge.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels, sites Internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Listes de clients et clauses de non-concurrence	3 à 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les frais de rationalisation, qui comprennent entre autres des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu. Ceux-ci comprennent également une provision pour la portion des frais d'exploitation liés à des baux onéreux nets des revenus estimatifs liés à des locaux devenus vacants à la suite de plans de rationalisation.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des dirigeants ou à des administrateurs qui prévoient le règlement en espèces, telles que les unités d'actions différées et les unités d'actions liées à la performance, ou le règlement en espèces ou autres actifs au gré du détenteur, telles que les options d'achat d'actions, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

La juste valeur des unités d'actions différées et des unités d'actions liées à la performance est déterminée selon le cours de l'action afférente à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites à la note 22.

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt anticipé des actifs du régime compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

w) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

- i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 15.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations (suite)

- ii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 24.

- iii) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à une tierce partie à la date de l'évaluation. Notamment, une évaluation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. Une description des principales provisions, y compris l'évaluation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 17.

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services publicitaires, redevances, services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus ainsi que les ventes de produits est la suivante :

	2019		2018	
Services publicitaires	261 392	\$	263 407	\$
Redevances	142 007		127 577	
Services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus ⁽¹⁾	94 562		84 296	
Ventes de produits ⁽²⁾	71 949		76 630	
	569 910	\$	551 910	\$

⁽¹⁾ Les revenus de location de studios, de mobiles, d'équipements et d'espaces locatifs représentent 37 159 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (41 815 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Par ailleurs, les revenus de services incluent également les activités du nouveau secteur production et distribution.

⁽²⁾ Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes des achats de biens et services se détaillent comme suit :

	2019		2018
			(retraités, note 1b) i))
Droits et coûts de contenu audiovisuel	241 470	\$	238 014 \$
Tirage et distribution	20 913		24 076
Services rendus par la société mère			
- Commissions sur ventes publicitaires	27 770		28 014
- Autres	8 587		9 078
Coûts liés aux immeubles	17 245		16 806
Marketing, publicité et promotion	15 066		14 762
Autres	22 081		22 287
	353 132	\$	353 037 \$

4. CHARGES FINANCIÈRES

		2019		2018
	Note			(retraités, note 1b) i))
Intérêts sur la dette échéant à court terme	18	2 554	\$	2 413 \$
Amortissement des frais de financement		178		197
Intérêts sur les obligations locatives	19	679		829
Charge d'intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	24	390		154
Autres		91		(308)
		3 892	\$	3 285 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET AUTRES

	2019	2018 (retraités, note 1b i))
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	3 794 \$	3 439 \$
Autres	2 096	(1 770)
	5 890 \$	1 669 \$

Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Au cours des exercices 2019 et 2018, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation découlant de l'abolition de postes et de la mise en place de plans de rationalisation répartis entre ses secteurs comme suit :

	2019	2018 (retraités, note 1b i))
Télédiffusion	1 275 \$	606 \$
Magazines	2 406	2 418
Services cinématographiques et audiovisuels	113	415
	3 794 \$	3 439 \$

Pour l'exercice 2019, les frais de rationalisation comprennent un montant de 1 000 000 \$ (1 251 000 \$ en 2018) pour des baux onéreux s'échelonnant jusqu'en juin 2022 relativement à des locaux inutilisés à la suite de la mise en place de plans de rationalisation dans le secteur magazines.

Autres

Au cours de l'exercice 2019, la Société a comptabilisé une charge de 2 263 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises dont 1 794 000 \$ à titre d'obligation d'investissement au système de radiodiffusion dans le cadre de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc. (note 6).

Au cours du troisième trimestre de 2018, la Société avait conclu la vente d'un immeuble situé à Québec pour un produit de disposition net de 3 528 000 \$. Cette transaction avait entraîné la comptabilisation d'un gain sur disposition de 2 936 000 \$.

Au cours de cette même période, la Société avait comptabilisé une charge de dépréciation de 2 000 000 \$ sur son placement dans une entreprise associée du secteur magazines découlant de la révision des projections financières par la direction de cette entreprise et de la tendance continue à la baisse des produits d'exploitation dans cette industrie.

Au cours de l'exercice 2018, la Société avait comptabilisé un gain de 1 000 000 \$ sur la disposition des actifs liés au magazine « The Hockey News ».

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisitions 2019

a) Serdy

Le 13 février 2019, la Société a acquis les actions des sociétés faisant partie des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc., incluant les chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », pour un prix d'achat totalisant 25 604 000 \$ incluant un montant de 1 604 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties, moins des espèces acquises de 519 000 \$.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenu télévisuel au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de la qualité du contenu et des synergies attendues.

Dans le cadre de l'approbation de cette transaction et des conditions afférentes, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a exigé de la Société des investissements de l'ordre de 1 794 000 \$ en avantages tangibles, plus spécifiquement des investissements au système canadien de radiodiffusion visant le soutien de productions de langue française. Cette obligation a été comptabilisée à titre de coût lié aux acquisitions dans les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres. La répartition du prix d'achat a été finalisée au cours du dernier trimestre.

b) Incendo

Le 1^{er} avril 2019, la Société a acquis les actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo Média inc., pour une contrepartie en espèces de 10 392 000 \$ (déduction faite des espèces acquises de 859 000 \$ et d'un remboursement de 644 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties) et un solde à payer d'une juste valeur de 6 818 000 \$ à la date d'acquisition. Le prix d'achat est également assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois prochaines années. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été estimée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon la méthode de la valeur actualisée. Cette méthode utilise des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières ainsi que d'autres hypothèses.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de diversifier ses sources de revenus et d'élargir sa présence à l'international, notamment sur les marchés anglophones. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de l'entreprise et de la croissance future attendue. La répartition du prix d'achat a été finalisée au cours du dernier trimestre.

Les revenus pro forma consolidés de la Société et son bénéfice net pro forma consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 auraient été de 576 119 000 \$ et de 16 503 000 \$ respectivement si les acquisitions des groupes Serdy Média inc., Serdy Vidéo inc. et Incendo Média inc. avaient eu lieu au début de l'exercice financier.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Acquisitions 2019 (suite)

La répartition finale de la juste valeur des éléments d'actif et de passif relatifs à ces acquisitions se détaille comme suit :

	Serdy	Incendo	Total
Éléments non monétaires d'actif acquis			
Actif à court terme	11 997 \$	14 004 \$	26 001 \$
Contenu audiovisuel à long terme	3 893	4 191	8 084
Immobilisations	1 720	156	1 876
Actifs incorporels	8 661	12 575	21 236
Actifs liés au droit d'utilisation	1 469	249	1 718
Impôts différés	241	-	241
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	4 813	9 788	14 601
	32 794	40 963	73 757
Éléments de passif pris en charge			
Passif à court terme	5 404	17 390	22 794
Obligations locatives	1 469	249	1 718
Impôts différés	-	4 375	4 375
	6 873	22 014	28 887
Éléments d'actif net acquis à la juste valeur	25 921 \$	18 949 \$	44 870 \$
Contrepartie			
Espèces	25 085 \$	10 392 \$	35 477 \$
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle ⁽²⁾	-	8 557	8 557
Placement dans Canal Évasion inc. détenu à 8,3 % par la Société	836	-	836
	25 921 \$	18 949 \$	44 870 \$

(1) L'écart d'acquisition n'est pas déductible fiscalement.

(2) La portion à court terme des sommes à payer et de la contrepartie conditionnelle en lien avec l'acquisition du groupe Incendo est présentée sous la rubrique « Crédeurs et charges à payer » alors que la portion à long terme est présentée sous la rubrique « Autres éléments de passif » dans le bilan consolidé au 31 décembre 2019.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Acquisitions 2018

c) Mobilimage inc.

Le 22 janvier 2018, la Société a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés essentiellement de mobiles et d'équipements, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les activités de location de mobiles et d'équipements de l'entreprise acquise ont été intégrées aux activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement des synergies attendues.

d) Audio Zone inc.

Le 27 août 2018, la Société a acquis les actions d'Audio Zone inc., pour un prix d'achat en espèces totalisant 2 050 000 \$, soit un prix convenu de 2 024 000 \$ ainsi qu'un découvert bancaire assumé de 26 000 \$. Ce prix d'achat inclut 24 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les activités de postproduction sonore acquises sont intégrées aux activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs et de sa clientèle. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement des synergies attendues.

La répartition finale du prix d'achat des acquisitions d'entreprises complétées en 2018 se détaille comme suit :

	Mobilimage	Audio Zone	Total
Éléments non monétaires d'actif acquis			
Actif à court terme	141 \$	336 \$	477 \$
Immobilisations	1 980	450	2 430
Actifs incorporels	-	1 256	1 256
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	642	568	1 210
	2 763	2 610	5 373
Éléments de passif pris en charge			
Passif à court terme	58	212	270
Impôts différés	-	348	348
	58	560	618
Éléments d'actif net acquis à la juste valeur	2 705 \$	2 050 \$	4 755 \$
Contrepartie			
Espèces	2 705 \$	2 024 \$	4 729 \$
Découvert bancaire assumé	-	26	26
	2 705 \$	2 050 \$	4 755 \$

(1) Un montant de 642 000 \$ d'écart d'acquisition est déductible aux fins fiscales pour les acquisitions réalisées en 2018.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) se présentent comme suit :

	2019		2018	
			(retraités, note 1b i))	
Exigibles	4 727	\$	4 085	\$
Différés	1 423		(1 350)	
	6 150	\$	2 735	\$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la dépense d'impôts selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,6 % en 2019 (26,7 % en 2018) et la dépense d'impôts aux états consolidés des résultats :

	2019		2018	
			(retraités, note 1b i))	
Dépense d'impôts au taux d'imposition réglementaire national	5 944	\$	2 922	\$
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	178		283	
Dépréciation non déductible d'actifs	-		534	
Autres ⁽¹⁾	28		(1 004)	
Dépense d'impôts	6 150	\$	2 735	\$

⁽¹⁾ Inclut des réductions de passifs d'impôts différés de 766 000 \$ en 2018 résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant de l'actif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la dépense (le recouvrement) d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2019	2018 (retraités, note 1b i))	2019	2018 (retraités, note 1b i))
Créditeurs, charges à payer et provisions	2 402 \$	1 422 \$	(980) \$	989 \$
Régimes à prestations définies	1 676	1 128	(1 192)	(1 633)
Immobilisations	1 225	2 264	1 082	(76)
Actifs liés au droit d'utilisation et obligations locatives	582	170	(287)	268
Écart d'acquisition et actifs incorporels	603	6 545	(1 240)	(35)
Autres	1 777	2 944	4 040	(863)
	8 265 \$	14 473 \$	1 423 \$	(1 350) \$

Les changements dans l'actif net d'impôts différés se présentent comme suit :

	2019	2018 (retraités, note 1b i))
Solde au début de l'exercice (note 1b i))	14 473 \$	13 662 \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	(1 423)	1 350
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(644)	(188)
Acquisitions d'entreprises (note 6)	(4 134)	(348)
Autres	(7)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	8 265 \$	14 473 \$
Actifs d'impôts différés	14 703	14 920
Passifs d'impôts différés	(6 438)	(447)
	8 265 \$	14 473 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2019, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant approximatif de 8 473 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et qui viennent à échéance d'ici 2039.

De plus, la Société dispose d'un montant de 166 343 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

8. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) La variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, déduction faite de l'incidence des acquisitions et de la disposition d'entreprises, se présente comme suit :

	2019	2018 (retraités, note 1b) i))
Débiteurs	4 840 \$	(6 385) \$
Contenu audiovisuel	(4 622)	861
Créditeurs et charges à payer	(19 817)	(4 774)
Droits de contenu à payer	12 842	269
Actifs et passifs d'impôts exigibles	(158)	(8 247)
Régimes à prestations définies	2 652	6 155
Autres	(2 206)	(2 657)
	(6 469) \$	(14 778) \$

- b) Les montants versés pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2019	2018 (retraités, note 1b) i))
Intérêts nets versés	2 969 \$	2 927 \$
Impôts nets sur le bénéfice versés (déduction faite des encaissements)	4 854	12 325

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. DÉBITEURS

	Note	2019	2018
Comptes clients	27 b)	78 590 \$	86 943 \$
Autres débiteurs		28 654	21 487
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et associées		47 409	39 667
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		5 899	3 618
		160 552 \$	151 715 \$

10. CONTENU AUDIOVISUEL

	2019		
	Court terme	Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	4 830 \$	436 \$	5 266 \$
Droits de diffusion et de distribution	82 810	54 242	137 052
Stocks	782	–	782
	88 422 \$	54 678 \$	143 100 \$
	2018		
	Court terme	Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	1 196 \$	– \$	1 196 \$
Droits de diffusion et de distribution	76 124	42 987	119 111
Stocks	1 163	–	1 163
	78 483 \$	42 987 \$	121 470 \$

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions, aux droits de diffusion et de distribution inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 332 196 000 \$ en 2019 (329 414 000 \$ en 2018). En 2019, un montant total de 1 137 000 \$ a été comptabilisé dans les achats de biens et services à titre de renversement de dépréciation de contenu audiovisuel (une charge de 106 000 \$ en 2018).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. PLACEMENTS

	Note	2019	2018
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %		9 390 \$	9 198 \$
Publications Senior inc., entreprise associée, participation de 50 %		1 122	1 122
Autres placements	6	86	922
		10 598 \$	11 242 \$

Télé Inter-Rives est une entreprise exploitant quatre stations régionales de télévision dont deux sont des stations associées au Réseau TVA. Son établissement principal est situé à Rivière-du-Loup, Québec, Canada.

Publications Senior inc. est une entreprise exploitant des magazines et sites web, principalement « Le Bel Âge » et « Good Times ». Son établissement principal est situé à Montréal, Québec, Canada.

12. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2019 et 2018, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2017	194 887 \$	254 252 \$	5 146 \$	454 285 \$
Acquisitions ^{(1),(2)}	2 969	9 499	1 581	14 049
Acquisitions d'entreprises	212	2 218	–	2 430
Reclassement ⁽²⁾	387	2 640	(3 661)	(634)
Radiations et dispositions	(7 224)	(831)	–	(8 055)
Solde au 31 décembre 2018	191 231	267 778	3 066	462 075
Acquisitions ⁽¹⁾	2 666	7 712	4 534	14 912
Acquisitions d'entreprises	1 396	480	–	1 876
Reclassement	437	1 264	(1 701)	–
Radiations et dispositions	(412)	(2 714)	–	(3 126)
Solde au 31 décembre 2019	195 318 \$	274 520 \$	5 899 \$	475 737 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

12. IMMOBILISATIONS (suite)

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2017	84 331 \$	169 444 \$	– \$	253 775 \$
Amortissement	7 762	21 537	–	29 299
Reclassement ⁽²⁾	–	(130)	–	(130)
Radiations et dispositions	(6 621)	(831)	–	(7 452)
Solde au 31 décembre 2018	85 472	190 020	–	275 492
Amortissement	7 153	20 565	–	27 718
Radiations et dispositions	(412)	(2 714)	–	(3 126)
Solde au 31 décembre 2019	92 213 \$	207 871 \$	– \$	300 084 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2018	105 759 \$	77 758 \$	3 066 \$	186 583 \$
Au 31 décembre 2019	103 105	66 649	5 899	175 653

(1) La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par les créditeurs et charges à payer, composée majoritairement d'équipements, est une hausse de 743 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (une hausse de 469 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

(2) En 2018, la Société avait enregistré des acquisitions financées par contrat de location-financement de 663 000 \$ ainsi qu'une dépense d'amortissement afférente de 130 000 \$. Lors de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 (note 1 b) i)), la valeur comptable nette de 533 000 \$ liée à ce contrat a été reclassée sous les actifs liés au droit d'utilisation (note 14).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2019 et 2018, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ⁽¹⁾	Logiciels, sites Internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ⁽¹⁾	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2017	92 569 \$	61 248 \$	30 680 \$	1 242 \$	185 739 \$
Acquisitions ⁽²⁾	–	1 253	3	2 406	3 662
Acquisitions d'entreprises	–	28	1 228	–	1 256
Reclassement	–	973	–	(1 002)	(29)
Radiations et dispositions	–	(368)	–	–	(368)
Solde au 31 décembre 2018	92 569	63 134	31 911	2 646	190 260
Acquisitions ⁽²⁾	–	2 604	–	1 417	4 021
Acquisitions d'entreprises	–	1 251	19 985	–	21 236
Reclassement	–	2 586	–	(2 586)	–
Radiations et dispositions	–	(4 961)	(3 670)	–	(8 631)
Solde au 31 décembre 2019	92 569 \$	64 614 \$	48 226 \$	1 477 \$	206 886 \$

Au 31 décembre 2019, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composés de logiciels, sites Internet et applications mobiles, est de 16 518 000 \$ (16 399 000 \$ au 31 décembre 2018). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 241 000 \$ (2 110 000 \$ en 2018) et a radié un actif complètement amorti d'un coût initial de 122 000 \$.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ⁽¹⁾	Logiciels, sites Internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ⁽¹⁾	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2017	92 569	\$ 52 316	\$ 25 734	\$ –	\$ 170 619
Amortissement	–	4 461	1 782	–	6 243
Radiations et dispositions	–	(264)	–	–	(264)
Solde au 31 décembre 2018	92 569	56 513	27 516	–	176 598
Amortissement	–	4 987	4 621	–	9 608
Radiations et dispositions	–	(4 961)	(3 670)	–	(8 631)
Solde au 31 décembre 2019	92 569	\$ 56 539	\$ 28 467	\$ –	\$ 177 575
Valeur nette comptable :					
Solde au 31 décembre 2018	–	\$ 6 621	\$ 4 395	\$ 2 646	\$ 13 662
Solde au 31 décembre 2019	–	8 075	19 759	1 477	29 311

⁽¹⁾ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent des licences de télédiffusion, complètement dépréciées, qui sont affectées à l'UGT du secteur télédiffusion ainsi qu'une licence d'exploitation d'un magazine, complètement dépréciée, et des marques de commerce affectées à l'UGT du secteur télédiffusion ainsi qu'à l'UGT du secteur magazines pour une valeur nette comptable de 4 050 000 \$ (1 200 000 \$ pour l'UGT du secteur magazines en 2018).

⁽²⁾ La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement de logiciels, est une baisse de 606 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (une baisse de 272 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Au 31 décembre 2019, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composés de logiciels, sites Internet et applications mobiles, est de 14 758 000 \$ (14 395 000 \$ au 31 décembre 2018). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 485 000 \$ (781 000 \$ en 2018).

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 1 760 000 \$ (2 004 000 \$ au 31 décembre 2018).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

14. ACTIFS LIÉS AU DROIT D'UTILISATION

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, les changements dans la valeur nette comptable des actifs liés au droit d'utilisation sont les suivants :

	Note	2019	2018
Coût :			
Solde au début de l'exercice		22 210 \$	24 527 \$
Acquisitions financées par obligations locatives	19	572	2 846
Acquisitions d'entreprises	6	1 718	–
Radiations et autres		(2 949)	(5 163)
Solde à la fin de l'exercice		21 551 \$	22 210 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :			
Solde au début de l'exercice		12 516 \$	13 605 \$
Amortissement		2 985	3 077
Radiations et autres		(2 480)	(4 166)
Solde à la fin de l'exercice		13 021 \$	12 516 \$
Valeur comptable nette		8 530	9 694

La Société ne comptabilise pas d'actif lié au droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de courte durée ou pour lesquels les actifs sous-jacents sont de faible valeur. La charge de location en lien avec ces contrats n'est pas significative.

La valeur comptable nette inclut des actifs liés au droit d'utilisation avec des sociétés sous contrôle commun de 385 000 \$ (620 000 \$ en 2018) et la dépense d'amortissement en lien avec ces contrats est de 414 000 \$ (286 000 \$ en 2018).

15. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition aux 31 décembre 2019 et 2018 se détaille comme suit :

	Note	2019	2018
Coût	6	213 370 \$	198 769 \$
Amortissement et dépréciation cumulés		189 667	189 667
Valeur nette comptable		23 703 \$	9 102 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Au 31 décembre 2019, les valeurs comptables de l'écart d'acquisition sont respectivement de 4 813 000 \$ pour une UGT en télédiffusion (nil au 31 décembre 2018), de 9 102 000 \$ pour l'UGT du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (9 102 000 \$ au 31 décembre 2018), et de 9 788 000 \$ pour l'UGT du secteur production et distribution (nil au 31 décembre 2018).

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le solde résiduel inclus dans le coût et complètement amorti et déprécié découle d'acquisitions passées dans le secteur télédiffusion ainsi que dans le secteur magazines.

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. Les hypothèses tiennent compte, entre autres, des statistiques d'abonnés et de lecteurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans du plan stratégique. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut également estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui s'appuie sur des multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, des paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, plutôt que d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués :

UGT	2019		2018	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télédiffusion ⁽¹⁾	13,2 %	-1,0 %	–	–
Services cinématographiques et audiovisuels ⁽¹⁾	10,9 %	2,0 %	11,5 %	2,0 %
Production et distribution ⁽¹⁾	13,9 %	1,0 %	–	–

⁽¹⁾ La valeur recouvrable pour ces UGT est basée sur la valeur d'utilité en 2019 et en 2018 pour l'UGT des services cinématographiques et audiovisuels.

Pour l'UGT du secteur des services cinématographiques et audiovisuels, toute variation significative du taux d'actualisation avant impôts (CMPC) ou du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, pourrait résulter en une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de l'UGT.

16. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

		2019	2018
	Note		(retraités, note 1b) i))
Comptes fournisseurs et charges à payer		49 479 \$	44 304 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		24 015	22 568
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et associées		25 621	30 646
Rémunération à base d'actions	22	2 466	2 562
Intérêts à payer et autres		422	226
		102 003 \$	100 306 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

17. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	2019		
	Rationalisation des activités d'exploitation	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2018, retraité (note 1b) i))	381 \$	5 975 \$	6 356 \$
Variation nette dans les résultats	3 750	(1 974)	1 776
Déboursés	(3 202)	(2 821)	(6 023)
	929	1 180	2 109
Moins la portion long terme présentée dans les autres éléments de passifs	(167)	–	(167)
Solde au 31 décembre 2019	762 \$	1 180 \$	1 942 \$

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Rationalisation des activités d'exploitation

Les provisions pour rationalisation des activités d'exploitation comprennent les indemnités de départ pour l'abolition de postes dans les différents secteurs d'activités de la Société ainsi que la provision pour la portion des frais d'exploitation des baux onéreux relativement à des locaux inutilisés à la suite de la mise en place de plans de rationalisation dans le secteur magazines.

Éventualités, litiges et autres

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales et par ces dernières sont en instance. Dans le cadre de litiges commerciaux avec un câblodistributeur, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société ainsi que contre Québecor et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

18. DETTE ÉCHÉANT À COURT TERME

	2019	2018
Facilités de crédit bancaire ⁽¹⁾	44 863 \$	52 939 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(17)	(90)
Dettes échéant à court terme	44 846 \$	52 849 \$

(1) La facilité de crédit bancaire de la Société est composée d'un crédit rotatif garanti d'un montant de 150 000 000 \$, échéant le 24 février 2020. Au 31 décembre 2019, un solde de 52 939 000 du prêt à terme garanti a été remboursé en totalité. Le crédit rotatif garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, le LIBOR, le taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier. Le prêt à terme garanti, quant à lui, portait intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de la Société de contracter d'autres dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par la totalité de ses biens meubles ainsi qu'une hypothèque immobilière sur son immeuble du siège social. Au 31 décembre 2019, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent 44 863 000 \$ d'acceptations bancaires portant intérêt au taux effectif de 3,39 % (nil au 31 décembre 2018). Au 31 décembre 2019, la Société avait une lettre de crédit en circulation d'un montant de 155 000 \$.

Le 21 février 2020, la Société a amendé son crédit rotatif garanti de 150 000 000 \$ afin de proroger son échéance du 24 février 2020 au 24 février 2021 et de réduire sa taille de 150 000 000 \$ à 75 000 000 \$ en plus de modifier certains termes et conditions de ce dernier.

Au 31 décembre 2019, la Société respectait les conditions relatives à sa facilité de crédit bancaire.

19. OBLIGATIONS LOCATIVES

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, les changements aux obligations locatives sont les suivants :

	Note	2019	2018
Solde au début de l'exercice		13 603 \$	15 524 \$
Obligations locatives finançant les actifs liés au droit d'utilisation		572	2 846
Acquisitions d'entreprises	6	1 718	–
Remboursements		(4 040)	(4 890)
Radiations et autres		(637)	123
Solde à la fin de l'exercice		11 216 \$	13 603 \$

Les obligations locatives dues à des sociétés sous contrôle commun totalisent 513 000 \$ au 31 décembre 2019 (676 000 \$ au 31 décembre 2018).

Les taux d'intérêt sur les obligations locatives varient entre 4,0 % et 6,5 % au 31 décembre 2019 (4,0 % à 9,3 % au 31 décembre 2018).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. OBLIGATIONS LOCATIVES (suite)

Les remboursements d'obligations locatives au cours des prochaines années sont les suivants :

2020	3 238	\$
2021	2 771	
2022	2 206	
2023	1 024	
2024	778	
2025 et ultérieurement	1 199	
	11 216	\$

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Notes	2019	2018
			(retraités, note 1b) i))
Droits de contenu à payer		5 113 \$	3 559 \$
Régimes à prestations définies	24	4 489	4 258
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle	6	4 409	-
Rémunération à base d'actions ⁽¹⁾	22	1 669	1 243
Revenus reportés		1 410	1 818
Autres	17 et 1b) i)	986	7
		18 076 \$	10 885 \$

⁽¹⁾ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créiteurs et charges à payer.

21. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

	2019	2018
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B	207 208	207 208
	207 280 \$	207 280 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2019	2018 (retraités, note 1b) i))
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	16 452 \$	9 057 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation (en actions)	43 205 535	43 205 535
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	0,38 \$	0,21 \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

22. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONNAIRES

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l'octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de clôture des actions à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d'actions classe B pouvant être émises au terme du régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants est de 2 200 000.

Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur au marché excède le prix de souscription des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix de souscription. La valeur au marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l'option est levée. Les détenteurs d'options se sont engagés à obtenir le consentement de la Société avant d'exercer leur droit à souscrire aux actions à l'égard desquelles ils désirent lever leurs options.

Les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des modalités suivantes :

- en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi;
- en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi;
- en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2019 et 2018 :

	2019		2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	340 000	2,99 \$	60 000	6,85 \$
Octroyées	290 000	2,05	280 000	2,16
Annulées	(115 000)	3,13	–	–
Solde à la fin de l'exercice	515 000	2,43 \$	340 000	2,99 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	28 000	6,85 \$	36 000	6,85 \$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2019 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
2,04 \$ à 6,85 \$	515 000	8,83	2,43 \$	28 000	6,85 \$
2,04 \$ à 6,85 \$	515 000	8,83	2,43 \$	28 000	6,85 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction, aux cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québecor Média, au moment de l'octroi, telle que déterminée par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1^{er} mars au 30 mars; du 1^{er} juin au 29 juin; du 1^{er} septembre au 29 septembre; et du 1^{er} décembre au 30 décembre de chaque année. Au moment de la levée d'une option, les détenteurs d'options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée en espèces ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québecor Média.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de Québecor Média n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminée par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018 :

	2019		2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	66 850	64,88 \$	66 900	65,64 \$
Options liées à des cadres supérieurs transférés au sein de Groupe TVA	–	–	45 800	59,70
Exercées	(31 650)	60,20	(45 850)	60,82
Annulées	(3 600)	68,20	–	–
Solde à la fin de l'exercice	31 600	69,19 \$	66 850	64,88 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	25 900	68,89 \$	38 700	63,34 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, un montant de 1 362 000 \$ a été déboursé par la Société pour les options d'achat d'actions de Québecor Média exercées (1 048 000 \$ en 2018).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2019 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
63,50 \$ à 70,56 \$	31 600	5,07	69,19 \$	25 900	68,89 \$
63,50 \$ à 70,56 \$	31 600	5,07	69,19 \$	25 900	68,89 \$

c) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor

Ce régime d'options d'achat d'actions a été instauré par Québecor pour les administrateurs, membres de la haute direction, cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor et ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de Québecor sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Selon les provisions du régime, les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Le conseil d'administration de Québecor peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice au moment de chaque octroi. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de Québecor au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur de marché des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Les détenteurs d'options se sont engagés à obtenir le consentement de Québecor avant d'exercer leur droit de souscrire aux actions au moment d'exercer leurs options.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018 :

	2019		2018	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	250 000	26,52 \$	–	– \$
Octroyées	215 250	31,59	250 000	26,52
Annulées	(44 750)	29,33	–	–
Solde à la fin de l'exercice	420 500	28,82 \$	250 000	26,52 \$

Aucune option d'achat d'actions de ce régime ne pouvait être exercée aux 31 décembre 2019 et 2018.

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2019 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
26,52 \$ à 31,59 \$	420 500	9,07	28,82 \$	–	– \$
26,52 \$ à 31,59 \$	420 500	9,07	28,82 \$	–	– \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

d) Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance

Groupe TVA offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») et un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») à l'intention de certains gestionnaires basés sur les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA (« actions classe B de Groupe TVA »). Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

Québecor offre également un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales basés, entre autres, sur les actions catégorie B de Québecor. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions catégorie B de Québecor. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

Le tableau suivant présente les changements apportés aux unités en circulation dans les régimes d'UAD et d'UAP pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 :

	Unités en circulation	
	UAD	UAP
Groupe TVA		
Solde au début de l'exercice	203 464	270 637
Rachetées	–	(109 462)
Annulées	(26 208)	(30 046)
Solde à la fin de l'exercice	177 256	131 129
Québecor		
Solde au début de l'exercice	31 492	35 014
Octroyées	328	181
Rachetées	–	(16 078)
Annulées	(2 670)	(2 969)
Solde à la fin de l'exercice	29 150	16 148

Un montant de 703 000 \$ a été déboursé par la Société pour les rachats d'UAP en 2019 (nil en 2018).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

e) Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime d'UAD, chaque administrateur qui n'est pas membre de la direction de la Société doit recevoir une valeur minimale de 15 000 \$ par année sous forme d'UAD (« portion obligatoire »). Lorsque le seuil de détention minimale décrit à la Politique de détention minimale des administrateurs est atteint, la portion obligatoire est réduite à un minimum de 10 000 \$ par année. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % de la rémunération globale qui lui est payable en espèces à l'égard de ses services à titre d'administrateur.

La valeur d'une unité correspond au cours moyen pondéré des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement cette date. Les UAD donnent le droit de recevoir des dividendes qui seraient versés sous forme d'UAD additionnelles au même taux que celui qui s'appliquerait, de temps à autre, aux dividendes versés sur les actions classe B sans droit de vote.

Le régime d'UAD prévoit que la totalité des UAD créditées au compte de l'administrateur est rachetée à sa demande par la Société et sa valeur lui est payée après qu'il ait cessé d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond au cours de clôture des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de rachat. Au 31 décembre 2019, le nombre total d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 300 088 (134 130 au 31 décembre 2018).

f) Hypothèses pour estimer la juste valeur des options à base d'actions

La juste valeur des options d'achat d'actions des régimes d'options de la Société, de Québec Média et de Québec a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société, de Québec Média et de Québec aux 31 décembre 2019 et 2018 :

	Groupe TVA		Québecor Média		Québecor	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Taux d'intérêt sans risque	1,80 %	2,06 %	1,79 %	1,97 %	1,80 %	2,08 %
Taux de dividende	– %	– %	1,00 %	1,13 %	1,35 %	0,77 %
Volatilité prévue	51,81 %	47,07 %	14,65 %	16,23 %	17,94 %	18,19 %
Durée restante prévue	4,9 ans	5,2 ans	1,1 an	1,4 an	5,1 ans	5,8 ans

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

f) Hypothèses pour estimer la juste valeur des options à base d'actions

Puisqu'en date du 31 décembre 2019, les actions ordinaires de Québecor Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québecor Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2019, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 1 468 000 \$ (1 878 000 \$ au 31 décembre 2018).

g) Charge de rémunération à base d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, une charge de rémunération de 2 397 000 \$ liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été comptabilisée (2 285 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

23. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 11 274 000 \$ (12 021 000 \$ en 2018) au titre de l'aide gouvernementale principalement pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôts et de l'aide gouvernementale au montant de 455 000 \$ (228 000 \$ en 2018) ont été comptabilisés en réduction des frais de production des émissions, lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation.

Des crédits d'impôts au montant de 3 657 000 \$ (nil en 2018) ont été comptabilisés en réduction des coûts de production du secteur production et distribution, lesquels sont inclus sous « Contenu audiovisuel » au bilan.

Les revenus reportés incluent un montant de 2 387 000 \$ (2 557 000 \$ en 2018) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Au cours de l'exercice, il n'y avait aucune aide gouvernementale comptabilisée en réduction des immobilisations corporelles (112 000 \$ en 2018).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre aux cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite.

Les régimes de retraite de Groupe TVA sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale. La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de financement des régimes de retraite est insuffisant tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membres de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance de l'ensemble des politiques liées aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant présente les informations relatives aux régimes à prestations définies et fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2019	2018	2019	2018
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	277 477 \$	285 997 \$	701 \$	1 686 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	4 869	6 427	18	2
Frais d'intérêts	10 881	10 102	26	38
Cotisations des participants	2 673	2 999	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses financières	33 344	(15 993)	58	(380)
Hypothèses démographiques	62	–	–	–
Modifications liées à l'expérience des participants	(386)	(1 296)	(127)	(478)
Prestations payées	(12 101)	(11 461)	(44)	(114)
Autres	–	702	(26)	(53)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	316 819 \$	277 477 \$	606 \$	701 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	281 859 \$	298 029 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	44 666	(9 527)	–	–
Cotisations de l'employeur	3 229	1 819	44	114
Cotisations des participants	2 673	2 999	–	–
Prestations payées	(12 101)	(11 461)	(44)	(114)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	320 326 \$	281 859 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2019, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 15,6 années (15,3 années au 31 décembre 2018). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 12 841 000 \$ en 2020.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2019	2018
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	20,3 %	23,3 %
Étrangers	34,3	31,7
Titres de créances	45,3	44,8
Autres	0,1	0,2
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des titres de capitaux propres et des titres de créances est basée sur des prix cotés sur un marché actif contrairement à la juste valeur des autres placements qui ne l'est pas.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2019	2018	2019	2018
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Obligations liées aux régimes	(316 819) \$	(277 477) \$	(606) \$	(701) \$
Juste valeur des actifs des régimes	320 326	281 859	–	–
Surplus (déficit) des régimes	3 507	4 382	(606)	(701)
Plafonnement de l'actif	(7 390)	(7 939)	–	–
Montant net constaté⁽¹⁾	(3 883) \$	(3 557) \$	(606) \$	(701) \$

⁽¹⁾ Le montant net constaté pour 2019 représente un passif de 4 489 000 \$ inclus dans les « Autres éléments de passif » (4 258 000 \$ au 31 décembre 2018) (note 20).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2019	2018	2019	2018
(Perte) gain actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	(33 020) \$	17 289 \$	70 \$	857 \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	34 513	(18 976)	–	–
Plafonnement de l'actif	858	1 540	–	–
Réévaluations comptabilisées dans le résultat global	2 351 \$	(147) \$	70 \$	857 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2019	2018	2019	2018
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	4 869 \$	6 427 \$	18 \$	2 \$
Coût des services passés et autres	665	1 557	-	-
Intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	364	116	26	38
Coût net des prestations	5 898 \$	8 100 \$	44 \$	40 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2019 se chiffrait à 2 819 000 \$ (2 969 000 \$ en 2018).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 3 064 000 \$ en 2020, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 3 273 000 \$ ont été payées en 2019).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018 sont les suivantes :

	Prestations de retraite et Avantages complémentaires à la retraite	
	2019	2018
Obligations liées aux régimes		
Taux à la fin de l'exercice :		
Taux d'actualisation	3,10 %	3,90 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00
Coût des prestations périodiques		
Taux à la fin de l'exercice précédent :		
Taux d'actualisation	3,90 %	3,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00

L'âge de retraite moyen présumé des participants utilisé varie selon le régime et était en moyenne de 61 ans en 2019 et en 2018.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 6,8 % à la fin de 2019. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 8 prochaines années pour s'établir à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2019, une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation diminuerait de 4 498 000 \$ l'obligation au titre des prestations de retraite et de 8 000 \$ l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite.

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres de la haute direction et des membres du conseil d'administration de la Société. Leur rémunération est la suivante :

	2019	2018
Salaires et avantages à court terme	4 554 \$	3 539 \$
Rémunération à base d'actions	2 132	1 802
Autres avantages à long terme	364	459
	7 050 \$	5 800 \$

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées, pour un montant total de 105 802 000 \$ (100 242 000 \$ en 2018).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 56 980 000 \$ (55 571 000 \$ en 2018).
- De plus, au cours de l'exercice 2019, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 6 143 000 \$ (10 259 000 \$ en 2018). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.
- La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 3 420 000 \$ (3 420 000 \$ en 2018).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats d'acquisition de services et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats d'acquisition de services, de droits de diffusion et de distribution, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 549 511 000 \$, dont 3 237 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

2020	130 802	\$
2021 à 2024	314 791	
2025 et ultérieurement	103 918	\$

Les engagements de droits comprennent les engagements découlant de l'entente avec Rogers Communications conclue par Québecor Média et Groupe TVA en 2013 concernant les droits de diffusion francophones de la Ligue Nationale de hockey pour le Canada. Les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette échéant à court terme est fondée sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

La juste valeur de la dette échéant à court terme correspond à sa valeur comptable aux 31 décembre 2019 et 2018.

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Aux 31 décembre 2019 et 2018, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société utilise la méthode des pertes de crédit attendues pour estimer la provision. Cette méthode tient compte des risques de crédit propres à ses clients, la durée de vie attendue de ces actifs financiers, les tendances historiques ainsi que les conditions économiques. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2019, 8,3 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (17,6 % au 31 décembre 2018) dont 30,9 % étaient provisionnés (19,4 % au 31 décembre 2018).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour pertes de crédit attendues pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018 :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	2 555 \$	3 777 \$
Variation des pertes de crédit attendues	104	286
Radiation	(893)	(1 508)
Solde à la fin de l'exercice	1 766 \$	2 555 \$

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les paiements d'impôts sur le bénéfice, les contributions aux régimes de retraite, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 décembre 2019 les obligations et les échéances des passifs financiers importants de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs et charges à payer	102 312 \$	102 312 \$	– \$	– \$
Droits de contenu à payer	88 357	83 244	5 113	–
Obligations locatives	11 216	3 238	4 977	3 001
Dettes échéant à court terme	44 863	44 863	–	–
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle	4 409	–	4 409	–
Paiements d'intérêts ⁽¹⁾	1 629	750	540	339
Total	252 786 \$	234 407 \$	15 039 \$	3 340 \$

⁽¹⁾ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 décembre 2019 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif garanti ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses concernant des transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise étrangère la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certaines dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à son crédit rotatif garanti. Au 31 décembre 2019, la dette échéant à court terme de la Société se composait entièrement de dette à taux variable.

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres, d'une dette échéant à court terme et des obligations locatives, moins les espèces.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital (suite)

Aux 31 décembre 2019 et 2018, la structure du capital se présentait comme suit :

	2019	2018 (retraités, note 1b) i))
Dette échéant à court terme	44 863 \$	52 939 \$
Obligations locatives	11 216	13 603
Espèces	(3 383)	(18 112)
Passif net	52 696	48 430
Capitaux propres	290 189 \$	271 730 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans sa convention de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2019, la Société respecte les conditions relatives à sa convention de crédit.

28. INFORMATION SECTORIELLE

Au début du deuxième trimestre 2019, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion à la suite de l'acquisition, le 1^{er} avril 2019, des sociétés du groupe Incendo (note 6). Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur production et distribution.

Également, depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc. (note 6), les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les activités de postproduction ont été incluses aux résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, ainsi que les activités de production commerciale.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

	2019					
	Télédiffusion	Magazines	Services cinématographiques et audiovisuels	Production et distribution	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	436 161	\$ 64 191	\$ 71 259	\$ 13 371	\$ (15 072)	\$ 569 910
Achats de biens et services	289 003	42 921	28 242	8 252	(15 286)	353 132
Coûts liés au personnel	104 296	10 997	26 764	2 281	–	144 338
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	42 862	10 273	16 253	2 838	214	72 440
Amortissement						40 311
Charges financières						3 892
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres						5 890
Bénéfice avant dépense d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées						22 347 \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice net avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2018 (retraités, note 1b i))				
	Télédiffusion	Magazines	Services cinémato- graphiques et audiovisuels	Éléments intersecto- riels	Total
Revenus	417 597 \$	77 708 \$	68 447 \$	(11 842) \$	551 910 \$
Achats de biens et services	283 081	54 927	26 871	(11 842)	353 037
Coûts liés au personnel	106 431	13 434	24 491	–	144 356
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	28 085	9 347	17 085	–	54 517
Amortissement					38 619
Charges financières					3 285
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres					1 669
Bénéfice avant dépense d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées					10 944 \$

(1) Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice net avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.